

Bulletin Municipal

N°7 Juillet 2023





Bonjour à toutes et à tous

Nous arrivons déjà à mi-mandat et quelques projets prennent forme, trop lentement à notre goût. L'expérimentation des écluses n'a pas donné entière satisfaction. Cependant un plateau devrait être installé à l'automne sur la route de Théminettes, et des feux intelligents seront peut-être installés sur la route de Livernon.

Certains d'entre vous m'ont demandé des solutions pour ralentir la circulation sur la route de Flaujac et sur la route du Bourg au niveau du Cammas.

Cet été, le lavoir et le calvaire de la Place devraient être restaurés par l'entreprise Caussanel.

Les travaux de mise aux normes thermiques de l'appartement au-dessus de la Mairie devraient se terminer fin octobre. La journée citoyenne du samedi 17 juin a permis de bien avancer la partie démolition. Je remercie encore les personnes ayant participé à cette journée.

Ces journées rassemblent en moyenne une trentaine de personnes. Outre un moment de travail au service de la commune, c'est également un moment de rencontre où l'on apprend à mieux se connaître.

Le projet PLUI avance doucement, voire très doucement. A ce jour, pour Saint Simon nous avons un « quota » de permis pour environ 11 maisons pour la période 2021-2031. Nous aurons la possibilité d'accorder des permis de construire pour la transformation d'une grange en habitation. Trois granges consommeraient seulement l'équivalent d'un permis de construire d'une maison.

La donation Jacques Sabatié nous amène à nous poser beaucoup de questions. Ne doit-on pas déplacer la mairie vers les bâtiments Sabatié ? La salle des fêtes doit-elle rester à cet endroit ? doit on l'agrandir ? déplacer son entrée ? créer une nouvelle cuisine ? Un parking pouvant servir aussi de terrain de pétanque ? Nous avons rencontré les différentes associations de la commune fin mai. Elles nous ont fait part des améliorations qu'elles souhaiteraient. Nous nous faisons accompagner par le CAUE pour bien travailler ce projet. Si vous avez des idées ou des suggestions n'hésitez pas à nous les faire parvenir. Nous ne manquerons pas de vous présenter les différentes options de projets dégagés.

En attendant, je vous souhaite un bel été à Saint Simon

Restant à votre écoute Patrick CALMON

<u>Pour prendre connaissance des délibérations prises en Conseil Municipal et</u> des procès-verbaux de chaque séance

2 moyens à votre disposition

- L'affichage à la Mairie (moyen de publicité retenue officiellement).
- Consultation du site :

Les délibérations sont publiées dans un délai de 8 jours après la séance.

Les Procès-Verbaux (PV)de chaque séance sont publiés après validation du conseil municipal suivant et dans un délai de 8 jours.

Pour recevoir une alerte par mail dès que ces documents sont disponibles sur le site : On vous invite à vous inscrire sur le site.



En complétant votre adresse email dans l'encart en haut et à droite de la page d'accueil du site.

Un message vous sera envoyé avec un lien sur lequel il faudra cliquer <u>impérativement</u> pour confirmer votre inscription.

Cette démarche est également à effectuer pour les habitants qui ont déjà transmis leur mail à la Mairie.

Pour rappel : Comment joindre les élus :

Patrick CALMON, Maire:06.48.41.64.32.calmon.patrick@orange.frCathy PRUNET, 1eradjointe:06.71.05.86.86.catherine prunet@orange.frSébastien VAYSSIE, 2ème adjoint:06.70.44.91.38sarl.vayssie@laposte.netBéatrice MOREL3eme ajointe:06.83.83.06.27



LA SALLE SABATIE

De nouveaux documents

Suite à la nouvelle appellation de la salle des fêtes, et au passage de la commission de sécurité en janvier, nous avons réactualisé les documents liés à la location et l'utilisation de la salle Sabatié.

Nous avons établi un règlement intérieur plus complet et plus précis, le contrat de location et les tarifs ont été également révisés.

Le conseil a délibéré lors de sa séance de 27 juin 2023

Ce dispositif entrera en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2023

Nous vous invitons à prendre connaissance de ces documents sur le site de la commune : saintsimon46.fr

Ou de les consulter en mairie.

Sa rénovation et l'aménagement des alentours

Nous avons également commencé la réflexion sur la rénovation de la salle Sabatié et de l'aménagement des alentours.

Nous avons reçu le CAUE le 11 mai dernier pour nous aider à élaborer un projet global qui s'effectuera en plusieurs tranches.

Afin d'élargir la réflexion, et de recueillir leurs diverses attentes et besoins, nous avons également réuni les associations utilisatrices de la salle le 31 mai dernier.

Le CAUE devrait nous faire parvenir plusieurs options de projets à l'automne. D'autres rencontres avec les habitants seront donc programmées autour de ce projet.

LE RISQUE « FEU DE FORÊT »

Avec le changement climatique et la montée des températures, les forêts et la végétation du département du Lot deviennent sensibles et le risque de feux de forêt augmente. Les pouvoirs publics nous sensibilisent devant ce risque. Ils nous rappellent la réglementation sur le débroussaillement et quelques bons reflexes pour limiter les conséquences des feux, sur les personnes, les biens, l'environnement, et sur l'économie de nos territoires.

Comment anticiper et protéger son habitation ?



Combustible

Je stocke les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloiané de mon habitation.



Débroussaillement

Avant l'été, je débroussaille autour de ma maison : je coupe la végétation basse et j'élague les arbres pour qu'ils ne se touchent pas. L'objectif est d'éviter que le feu n'atteigne mon habitation. Dans les zones à risque, c'est une obligation.



Construction

Si j'habite dans une zone couverte par un plan de prévention du risque de feu de forêt, j'adapte ma maison pour ma sécurité (volet, gouttière, toiture, aération, etc.).

L'arrêté préfectoral du 5 juillet 2012 sur les obligations légales de



Comment éviter les départs de feu ?



Feu et barbecue

J'organise les barbecues chez moi, sur une terrasse et loin de la végétation qui peut s'enflammer.



Cigarette et mégot

Je jette mes mégots dans un cendrier. Je ne fume pas en forêt.



Travaux et étincelles

Je réalise mes travaux loin de la pelouse et des herbes sèches et je prévois un extincteur à portée de main en cas de départ de feu.

Comment se protéger dans son habitation en cas de feu ?



Tuyau d'arrosage

Avant l'arrivée du feu, je rentre mon tuyau d'arrosage. Il pourra être utile après le passage du feu pour éteindre les dernières braises.



Aération

Je bouche les aérations et les bas de porte pour m'assurer que les fumées toxiques et les flammèches ne puissent pas pénétrer à l'intérieur de mon habitation.



Linge humide

Je me couvre le nez et la bouche d'un linge humide pour me protéger de la fumée.

Que faire en cas de départ de feu ?



Alerter

Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et j'essaie de localiser le feu.



Se protéger

Je me mets à l'abri dans une habitation débroussaillée en attendant l'intervention des secours. La voiture n'est pas un abri sûr car elle pourrait brûler.



S'informer

Je reste informé de la situation et me conforme aux consignes des secours ou de la mairie.

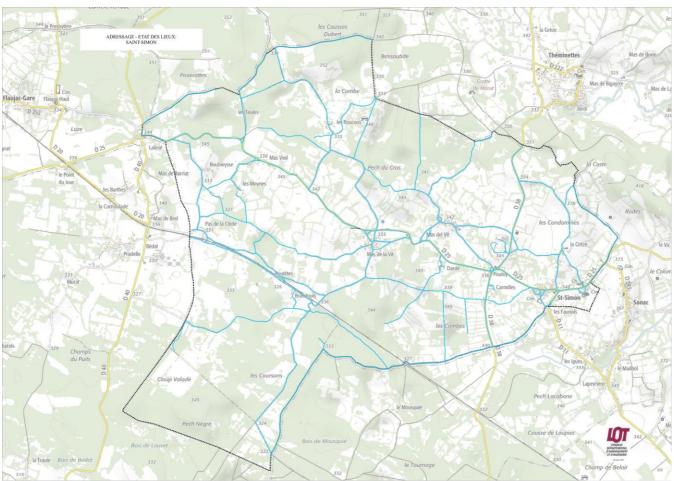
A noter! Depuis le 1^{er} juin 2023, une météo des forêts a été mise en service. Elle nous renseigne plus précisément sur les risques et nous permet d'adapter nos conduites en conséquence. **Site: meteofrance.com**



Sur les chemins de Saint Simon

Les chemins de Saint Simon sont particulièrement appréciés par de nombreux randonneurs. L'entretien de ces chemins est une préoccupation de l'équipe municipale, elle engage tous les ans une ligne budgétaire et cette prestation est assurée par l'entreprise Poujade.

Pour maintenir le bon état des chemins, un jeune est embauché pour aider le cantonnier durant la période estivale.



Les journées citoyennes de 2021 et 2022 ont été consacrées à la restauration de murets, à divers débroussaillages et entretien de lacs.

Le budget municipal a une ligne budgétaire pour la rénovation du patrimoine vernaculaire qu'elle souhaite valoriser et active annuellement des demandes de subventions auprès du service du Patrimoine du Grand Figeac qui finance les projets à 50% dans la limite de 3000€

L'équipe des bricolos du comité d'animation effectue également des interventions de débroussaillage permettant ainsi de maintenir ouverts les chemins.

Le comité d'animation organise régulièrement des balades qui attirent beaucoup de personnes (petits et grands). Ces balades sont un moyen de découvrir notre commune et d'apprécier le patrimoine et la richesse de nos Causses



La commune est actuellement traversée par 3 sentiers de randonnées gérés par le Grand Figeac à savoir : le circuit de Saint Simon (GF57), le circuit de Sonac (GF61), le circuit de Théminettes (GF66).

Et comme énoncé dans notre précédent bulletin, après l'adressage, nous souhaitons nommer ces chemins, c'est un patrimoine riche et typique de notre commune. Nous souhaitons également retravailler et nommer un circuit de balade sur le territoire de la commune.

Ce circuit permettant de faire découvrir les éléments patrimoniaux et vernaculaires, de la commune, leur histoire, leurs particularités.

Nous souhaitons créer un groupe de travail autour de ce sujet, afin de recueillir vos idées et vos propositions et surtout recueillir les éléments du passé qui permettraient de sauvegarder le nom des chemins qui existent déjà, leurs fonctions et les anecdotes qui s'y rattachent.

Nous pourrions éventuellement nous rapprocher et associer les services du Grand Figeac qui peuvent intervenir avec une aide compétente et logistique.

Des informations sur l'organisation de cette rencontre vous parviendront prochainement



Pour info : Un nouveau topo-guide est sorti depuis peu référençant les circuits autour du Grand Figeac, il est disponible sur le site de l'Agence de Développement touristique du Lot.

Site: https://www.tourisme-lot-ressources.com

Les journées citoyennes



Les tritons du lac de Carcoum

Après les 2 journées citoyennes de 2022 autour du lac de Carcoum, avec le remontage du mur d'enceinte et le nettoyage de ce lac de type St Namphaise, nous avons pu observer le retour d'un couple de tritons!

N'oublions pas que ces points d'eau miniatures jouent un rôle écologique majeur.

<u>En 2023</u> : La journée citoyenne du 17 juin dernier s'est déroulée avec une trentaine d'habitants « autour de la mairie ».

Plusieurs travaux ont été réalisés avec l'appui logistique gratuit des artisans conseillers.



- La préparation du logement locatif en vue des travaux (déblayage, abatage de cloisons, démontage des éléments de la salle de bain, du sanitaire et de la cuisine, remise en état d'origine de la cheminée, évacuation des gravats etc..). Déblayage des combles.
- Réfection du sol du four à pain et évacuation des gravats.
- Peinture des grilles de la mairie et du nouveau cimetière.
- Nettoyage du mur d'enceinte de la cour.
- Déplacement de l'auge qui était à droite de la mairie sur le parvis central.
- Nettoyage des auges et plantation de végétaux.
- Percement du mur permettant de circuler du champ vers la Salle Sabatié.
- Ponçage de la porte de la mairie et élimination des rejetons des tilleuls de la cour.

Et après l'effort le réconfort

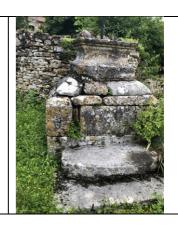


Où en est la restauration du patrimoine vernaculaire ?

En 2023



C'est autour du lavoir et du calvaire de la Place que les travaux de rénovation seront concentrés cette année. L'entreprise Caussanel doit intervenir prochainement.



Le sol du four à pain



Le four à pain communal au Mas del vit est un élément important de notre patrimoine.

La cuisson du pain organisée cette année le 22 juillet sera l'occasion de remettre en valeur cet élément et de revivre cette belle expérience.

L'équipe municipale est intervenue pour excaver et remettre à niveau le sol.

Ce travail a été finalisé lors de la journée citoyenne.

Les projets 2024

Nous avons déposé cette année 3 dossiers de demande de subventions au service du Patrimoine du Grand Figeac pour restaurer les 3 éléments suivants :

Pour rappel : Nous pouvons bénéficier par projet d'une prise en charge de 50% du montant des travaux limité à 3000€.



La Fontaine de Mentières
Avec des interventions de
maçonnerie (réalignement des
pierres du cintre et réfection pierres
du pignon.) et intervention sur la
toiture de lauzes.



Le lac de Carcoum

Pour terminer complétement la valorisation du lieu. Intervention sur le couronnement du lac et le rejointoiement des pierres



Le Lac vers les Roucous
Avec un léger curage et
enlèvement de vase.
Réfection du mur avec la
remise en place des pierres
du couronnement.

Qu'on se le dise!

Modifications des horaires d'ouverture de la mairie depuis le 1^{er} juillet 2023.

Horaires inchangés le :

- le lundi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h Horaires modifiés les :

- le jeudi et vendredi matin de 9h30 à 12h30

Tel: 05.65.40.50.48. mail: commune-saint-simon@orange.fr

Le Maire, Patrick CALMON est présent en mairie :

le lundi 11h à 12h ou sur Rendez-vous

LE 22 JUILLET 2023 A SAINT SIMON



Ogenie.fr au service des Lotois



Après la crise du covid, le Département du Lot a voulu lutter contre l'isolement des séniors. Le département a conclu une convention avec le groupe SOS, gestionnaire d'établissement sociaux et médicosociaux afin de développer une plateforme internet Ogenie.fr

Sur le site Ogénie.fr lancé depuis le 14 février 2023 dans le Lot vous pouvez facilement et gratuitement :

- Découvrir les activités pour les séniors près de chez vous (sorties, activités physiques, ateliers de prévention, initiation à l'informatique)
- Trouver les interlocuteurs pour être conseillé et faire face à une situation de solitude ou d'isolement (une aide à domicile, un professionnel de santé etc..).

Ogenie.fr a reçu le soutien du plan France Relance et de Malakoff Humanis. Comme le Lot, une dizaine de départements bénéficient du programme d'accompagnement Ogenie.

Un petit rappel!



« Chez Vous Comme Chez Nous »

L'EHPAD d'Assier s'est engagé depuis 2 ans dans un projet innovant financé par l'ARS Occitanie, pour créer du lien, renforcer le bien -être des personnes âgées et prolonger au maximum le maintien à domicile.

Ce projet concerne actuellement 11 communes : Assier, Durbans, Espédaillac, Grézes, Issepts, Livernon, Quissac, Reyrevignes, Saint Simon, Sonac et Théminettes.

Selon les besoins, le dispositif « Chez vous comme chez nous » (CVCCN) propose des prestations à domicile, des ateliers animés par des professionnels, de la télémédecine.

Concrètement, L'EHPAD « Les Pradels » propose après évaluation des besoins de la personne.

Outre la possibilité de participer aux activités au sein de la structure, le projet propose :

Des interventions à domicile :

Intervention de professionnels de l'EHPAD ou de la ville à domicile

Portage de repas par partenaire

Entretien du linge par partenaire

De la télémédecine

Téléconsultation, Télé-expertise, Accès à un espace numérique de soins, Télésurveillance via des questionnaires, ateliers en ligne, coordination des acteurs du domicile.

De la restauration : avec possibilité de prendre les repas à l'EHPAD

Pour plus de précisions et pour tout renseignement :

Vous pouvez contacter du lundi au vendredi de 10hà 17h

Tel: 05.65.40.43.51

coordination@ehpadpradels.fr

ehpadpradels.fr/cvccn

LES ARTISANS COMMERCANTS DU VILLAGE



Vivien DUMONT

Infokarstique

Adresse: Mas de la Vit, 46320 ST SIMON

Tel Fixe: 05 65 10 82 40
Tel Mobile: 06 43 51 61 68
Email: delconsor@gmail.com

Artisan déclaré au répertoire des métiers, Siren N°84517043000019



Ferme de Brandouly

Janine Bagnaud 46320 Saint Simon

> Tel: 05 65 40 57 27 Site/Tarifs: brandouly.com Mail: brandouly@yahoo.fr

Relais Paysan, Chambre Paysanne, Accueil Cavalier, Table Paysanne





Yves Weiler Artiste peintre 06.81.47.40.10

ves.weiler31@gmail.com

weileryves







Les Associations du village :

Comité d'animation : https://www.animationsaintsimon46.fr
Foyer Rural départemental: https://www.foyersruraux46.org/

Ciné Lot: https://www.cine-lot.com/

ET LES ARTISANS HABITANT SAINT SIMON

Fred Olivier Bâtiment à Lacapelle Marival: http://www.descarguesolivier.fr/
Mireille Demars Nutritionniste à Figeac: https://www.psymireilledemars.com/
Frederic Hug Garage Lacapelle Marival: https://garagequercysegala.com/